



**Pour de nombreux observateurs, ce sont ces 2 principales structures qui sont chargées de la gestion courante au quotidien, de la commercialisation et de la distribution de l'énergie électrique.**

« Le duo entre Eneo et la pluie, c'est la magie. Le titre de leur nouveau son c'est: glace-moi dans le noir. » Des petites anecdotes du genre, on en entend à longueur de journée depuis quelques temps sur les réseaux sociaux. Si certaines peuvent parfois arracher une once de sourire chez quelques joueurs en quête de sensation, elles décrivent malheureusement le mal-être qui anime aujourd'hui les populations de la ville de Yaoundé, plongées dans le noir depuis quelques jours, à cause des orages, et surtout de la vétusté des poteaux électriques. une situation qui n'a cependant pas manqué de susciter moult réactions et commentaires dans les chaumières et salons huppés de la cité capitale. Et les croassements de crapauds les plus audibles n'ont pas hésité à mettre sur le grill, Gaston Eloundou Essomba, le ministre de l'Eau et de l'Energie (Minee), aujourd'hui portraiture et tancé de tous les noms d'oiseau. «Eloundou Essomba doit démissionner. Tout Yaoundé ou alors une grande partie de la cité capitale est dans le noir. C'est quoi le projet ? » Pouvait-on lire dans diverses plateformes.

Mais si toutes ces saillies assassines ont en majorité été dirigées vers le Minee, Gaston Eloundou Essomba, c'est tout simplement, comme l'indiquent d'ailleurs de nombreux observateurs, à cause de la communication parcellaire et tatillonne de la Société nationale de transport d'électricité (Sonatrel) et Eneo Cameroun, deux principales structures chargées de la gestion courante au quotidien, de la commercialisation et de la distribution de l'énergie

électrique au Cameroun. Sinon comment comprendre qu'après la survenance de ces orages querellés, la destruction des poteaux qui en a suivi, incluant une coupure de l'énergie électrique dans certains quartiers de la cité capitale, que ces 2 structures parviennent à afficher un calme des plus suspects, laissant ainsi la tutelle technique recevoir tous les coups. Pourtant, le décret, n°2015/454, signé le 8 octobre 2015 par le président de la République, portant création de la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel), rend cette structure responsable de l'exploitation, de la maintenance, du développement des réseaux publics de transport de l'électricité sur l'ensemble du territoire camerounais, ainsi que de la gestion des flux d'énergie qui y transitent.

#### **Efforts Considérables**

A ce titre, la Sonatrel doit notamment assurer la maintenance, le renouvellement et la mise en conformité des ouvrages de transport de l'électricité sur toute l'étendue du territoire national ; veiller à ce que les hypothèses ayant sous-tendu l'élaboration du schéma de développement des ouvrages de transport soient cohérentes avec la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité ; assurer le raccordement et l'accès au réseau public de transport de l'électricité de toute personne habilitée qui en fait la demande, dans le respect des prescriptions réglementaires et techniques applicables; veiller à l'équilibre et à la stabilité du système électrique. une mission similaire assignée également à Eneo qui, pour sa part doit répondre à la demande croissante en électricité, en fournissant une énergie fiable et sécurisée, non sans oublier d'offrir un service de qualité et faciliter l'accès à l'électricité au plus grand nombre. Au-delà de ces écueils qui ont plongé la cité capitale dans le noir, il convient quand même de rappeler que de nombreux efforts sont consentis par ces structures, sous l'œil vigilant du Minee, Gaston Eloundou Essomba, notamment en ce qui concerne l'extension du réseau, le renforcement et la réhabilitation des ouvrages existants, à travers par exemple, la création d'entreprises de fabrication de poteaux en béton, pour remplacer ceux en bois.

**Source : La Nouvelle, n° 581 du lundi 15 Mars 2021**